

# **ROLLER SUD GOËLO**

## **Réunion de bureau du 27/02/2009**

Séance ouverte à 21h

**Présents** : T. MICHOUX – M. MODARD – S. EMILY – J. IMENEZ – J. BOUILLOT  
C. PICAULT - G. MODARD – G. MICHOUX – D. MOY – C. BOIVIN

**Excusés**: P. LOHR – P.Y TOURLIERE

### **Attribution des postes d'adjoints**

Suite à la dernière AG, on été élu à l'unanimité, Marc MODARD au poste de Vice-Président - Pierre-Yves TOURLIERE au poste de trésorier adjoint – Sabrina EMILY au poste de secrétaire adjoint.

### **Garage du club**

Depuis dimanche 22 février, le garage est aménagé et fermé à clé.

Une clé a été distribuée par section + une au Président, au Trésorier et au Propriétaire des lieux pour des raisons de sécurité.

Il s'y tiendra un cahier qui devra être rempli pour tout mouvement de matériel.

### **CNDS**

La demande de subvention au CNDS est à renvoyer pour le 23 mars 2009.

Nous ne pouvons solliciter d'aide financière que pour 2 actions, d'un montant minimum de 600€ et qui doivent représenter chacun d'eux, 50% du montant total.

Les 2 actions choisies sont de l'achat de matériel (Kit pédagogique et équipement pour toutes les sections), et l'aide à l'organisation de la manifestation rando roller « entre terre & mer » et l'Interclubs qui se déroulera le 9 & 10 mai.

### **Licence**

A titre exceptionnel, et sur présentation d'un avis médical, il a été accepté de rembourser l'adhésion de Mme Bouillot (moins la part fédérale) soit 25 €, pour cause de grossesse l'interdisant la pratique du roller.

### **Formation**

Il va être proposé aux dirigeants, entraîneurs et certains athlètes du club une formation de premier secours AFPS. Cette formation sera entièrement prise en charge par le club.

Chaque section doit faire le recensement des personnes intéressées.

Les modalités, planning et autres renseignements seront diffusés ultérieurement et individuellement aux personnes concernées.

### **Interclubs course à St Quay du 10 mai**

Suite au rendez-vous sur les lieux avec le directeur des sports de la ville et les responsables de la section course, le sonorisateur et la secrétaire du club, une liste de besoin a été établit.

Cette liste doit faire l'objet d'une demande officielle auprès de la mairie pour la mise à disposition, accompagné d'un plan pour la disposition. (Thierry & Johnny)

Nécessité de trouver un organisme pour les premier secours (voir avec les ambulances Redon)

### **Entraînement course**

Un créneau horaire à la piste de Saint Briec est en cours de réservation par l'intermédiaire du CDRS22 pour tous les vendredis de 18h à 20h30. Ce créneau supplémentaire concerne tous les patineurs engagés au challenge breton.

### **Ecole de patinage**

Proposition de Julien pour continuer les cours de l'école de patinage pendant les vacances scolaires. Selon les disponibilités des entraîneurs cette proposition sera étudiée pour la saison prochaine.

### **Parcours du coeur**

La rando participera à l'opération « Parcours du cœur » organisé par la mairie de Binic les 28 & 29 mars. Un circuit de 15km partant de Binic vers Lantic par les versants de l'Ic, a été arrêté. Cette rando roller populaire, ouvertes à tous se déroulera le dimanche matin de 10h à 12h. (Sabrina et Christophe)

Parallèlement, une « Journée Tous en Roller » se déroulera sur les quais de la Banche le samedi après midi de 15h à 17h30 et sera encadré par un éducateur diplômé. (Julien, Pierre-Yves et Thierry)

### **Rando Loisirs**

La Randonnée Roller « entre terre et mer » du 9 mai a été présenté par Christophe et Sabrina. Le circuit qui forme une boucle autour de Binic long de 65km, traversera 12 communes par jusqu'à Plouezec.

Le nombre de participants est limité à 200.

Le tarif des engagements a été fixé à 5 et 10 € sebn si les participants prennent un repas ou font appel à un transport en commun pour le retour.

Le club s'engage à prendre en charge toute la partie financière de l'opération, à condition qu'apparaissent le mot « Goëlo » dans la désignation de l'événement, compte tenu que la CCSG subventionne l'action.

En dehors de nombreux points techniques, humains, organisationnels et logistiques, nous disposons de 3 semaines pour déposer le dossier de demande d'autorisation à la préfecture. Ce dossier nécessite un échange de courrier avec les différentes communes traversées (Thierry).

La recherche d'un docteur (voir avec Patrick Lohr) et d'une ambulance (voir avec Kersalé – Thierry), ainsi que la location ou prêts de plusieurs mini bus (tous)

Une réunion d'organisation et de présentation à la presse sera fixée courant avril.

Fin de la réunion à 0h45